

JOURNAL HISTORIQUE DE VARSOVIE.

N^o. 14.

TELA Loi que s'est fait le Rédacteur de ce Journal de ne rapporter que des faits pleinement constatés, l'engage à rectifier dans son N^o 11, page 142, tout ce qui regarde le Citoyen NN., sous la date du 6 Juin. Il n'avait d'abord rapporté cette nouvelle que d'après le bruit public, mais s'étant mieux informé, il a trouvé qu'elle n'a aucun fondement & il convient de bon cœur de s'être trompé à l'égard de ses conjectures.

LE 16 JUIN.

Sa Majesté ayant offert 400,000 briques pour la construction de la nouvelle fonderie de canons qui va être établie, le Conseil a chargé le Département des affaires étrangères d'en témoigner au Roi sa reconnaissance.

Tous les délits contre le service militaire, qui pourraient être commis par la Municipalité, seront punis d'après les articles militaires.

Le Département des Finances a payé la somme de 6000 fl: pour l'entretien des personnes Russes détenues; Il a aussi versé une seconde somme de 58,562 dans la caisse du Département des affaires étrangères, destinée pour acquitter les pensions dues aux Ministres de la République dans l'étranger, depuis le 1 Mai jusqu'au 1 Août.

Le Conseil a enjoint au Département de Sureté publique, de former une liste des personnes arrêtées ou émigrées, contre lesquelles il existerait des preuves écrites, dans les papiers qui ont été remis au Tribunal criminel. — A répondu au mémoire qui lui a été remis de la part du Citoyen Frédéric Moszyński arrêté, en témoignant qu'il lui sera rendu justice d'après la procédure qui vient d'être dressée pour les Tribunaux criminels, & que les biens des détenus, qui n'avaient pas encore été jugés, n'étaient pris en administration par le trésor national, qu'uniquement pour les mettre à couvert de toute atteinte. — A chargé le Comité Central de Lithuanie de procéder à la nomination

tion des membres des Jugemens criminels ainsi que des Commissions du bon ordre, dans cette Province.

Afin de prochurer aux Citoyens les moyens de pouvoir passer des Contrats de vente par devant Notaires, surtout à l'approche de la St. Jean où se font pour l'ordinaire de pareils Contrats, le Conseil a permis d'ouvrir les Chancelleries publiques, en déclarant toutes fois que toutes les transactions qui auront eu lieu à l'égard de la vente ou hypothèque des terres apartenantes aux personnes convaincues de quelque délit, qui porterait avec soi la séquestration des biens, ne pourront établir aucune sureté pour l'acheteur ou pour le prêteur.

Le Conseil National eu égard aux violations successives de la Cour de Berlin, à l'égard des Traités conclus avec la Pologne, en s'apropriant les Etats de la République & en entrant actuellement en guerre ouverte avec elle, a résolu, à l'effet de se procurer un nantissement quelconque de tant de dommages que la dite Cour lui a occasionnés, de prendre en dépôt le magasin de la compagnie maritime de Prusse, avec tout son commerce, ainsi que son comptoir établi à Varsovie, tous les magazins de Sel & autres propriétés du gouvernement Prussien, existantes dans les Etats de la République; ordonnant à son Département de sureté publique, auquel il a confié l'exécution de la présente résolution, de veiller à la sureté de tous les employés auprès des dits Magazins, Comptoirs & dépôts, afin d'en pouvoir recevoir les informations nécessaires.— En conséquence de cette détermination du Conseil, l'on a mis le scellé sur tous les effets apartenans à la susmentionnée Compagnie Maritime ainsi qu'au gouvernement Prussien en général.

Le dit Conseil Suprême a fait publier une Proclamation adressée aux habitans de Varsovie où il leur est représenté, que la Nation entière ayant résolue de secouer le joug de l'esclavage, de rompre tous les liens de l'oppression étrangère & intérieure, & ayant entrepris une guerre terrible contre un ennemi puissant & rusé, où il ne reste d'autre alternative que la mort ou la victoire, il devenait indispensable que tous les Citoyens concourussent à la réussite d'une aussi grande entreprise en y contribuant de toutes les forces & par les talents qui sont en leur pouvoir; C'est pourquoi le Conseil non content d'être déjà informé du nombre des habitans en état de porter les armes, désire encore savoir, comment chaque habitant de Varsovie pourrait être utile

à sa Patrie & nommément à cette Ville, qui est le centre principal de toutes les opérations de l'insurrection nationale. A cette fin le Conseil Suprême a enjoint au Président *Zakrzewski*, de faire un nouveau dénombrement de tous les hommes qui se trouvent à Varsovie, d'après des tables dressées à cet effet & distribuées dans chaque maison, où seront marqués, la demeure de chaque individu, son nom, le lieu de sa naissance, depuis combien de tems il est établi à Varsovie, son âge, son état & ses moyens de subsistance, enfin le genre de service qu'il se croit capable de pouvoir rendre à la Patrie: Tous les hommes sans exception, depuis 15 ans jusqu'à l'âge le plus reculé, devront marquer de leur propre main dans la susmentionnée table, les renseignemens ci-dessus demandés; Ceux qui ne savent pas écrire, les dicteront en présence de deux témoins: L'on exige ces précautions, afin que le Gouvernement reçoive directement de chacun des informations justes & exactes.

LE 17 JUIN.

Les travaux du Conseil dans la Séance de ce jour se réduisent à ce qui suit: — Il a permis à la Commission du bon ordre du Palatinat de Sendomir de pouvoir se rendre au camp le plus voisin des troupes de la République, en cas que l'ennemi s'approche du lieu où elle tient ses Séances. — Il a nommé les personnes qui devront siéger dans celle de la Terre de *Bielsk* & a dressé l'organisation du Comité chargé de l'examen des papiers Russes & nationaux apartenans aux personnes détenues. — Il a recommandé au Comité Central de Lithuanie ainsi qu'au Conseiller *Sulistrovski* envoyé par le Conseil dans cette Province, de lui transmettre au plutôt un rapport des travaux du dit Comité, ainsi que des opérations militaires dans ce Duché. Enfin, il a enjoint au Département des Finances de nommer une Députation chargée de dresser un inventaire exact des magazins & autres dépôts apartenans à la compagnie maritime & au gouvernement de Prusse.

Les opérations du Conseil dans les journés du 18 19. & suivantes, n'étant pas encore communiquées au public, nous donons ne attendant la traduction littérale de la sentence portée contre les quatre personnes, exécutées à Varsovie le 9 Mai. — Cette pièce quoique retardée, servira à détromper ceux qui ont écrit dans l'étranger, que *Ozarowski*, *Zabiello*, *Ankwicz* & *Kossakowski* avaient été pendus sans aucune forme de procès, sur le simple soupçon d'intelligence avec la Russie.

Décret prononcé à Varsovie par le Tribunal Criminel
le 9 Mai 1794 & exécuté le même jour contre les nom-
més Ożarowski, Ankwicz, Zabiello & Kossakowski.

Les Accusateurs publics du Tribunal Criminel pour le Duché de Masovie,
,, agissans par devoir de leur emploi dans la cause contre les détenus, Pierre
,, Ożarowski, Joseph Ankwicz, Joseph Zabiello & Joseph Kossakowski, compa-
,, rans personnellement. — Le Jugement Criminel du Duché de Masovie au-
,, torisé par son institution primitive à connaître des causes, délits & ac-
,, tions contre l'acte de l'Insurrection Nationale, ainsi que des crimes contre
,, la tranquillité publique, l'intégrité des personnes & la propriété indivi-
,, duelle, & qui en vigueur d'un arrêté du Conseil provisoire porté ce jour
,, d'hui a reçu le pouvoir de juger Pierre Ożarowski, Joseph Ankwicz,
,, Joseph Zabiello & Joseph Kossakowski Evêque de Livonie, accu-
,, sés de crime de lèse Nation; ayant ordonné en conséquence aux ac-
,, cusateurs publics de leur intenter le procès & ouïs les chefs d'accusa-
,, tions contre les coupables, ainsi que les repliques des accusés; ayant
,, lus & examinés les preuves écrites & autres convictions remises contre
,, eux par le Conseil provisoire; après avoir le tout exacttement & mûre-
,, ment examiné & qu'il est clairement & duement prouvé; Que les accusés
,, Ożarowski, Ankwicz, Zabiello & Kossakowski, au mépris du nom Polo-
,, nais ainsi que de la prérogative de Citoyens libres, aussi particulièrement
,, appréciés par leurs ancêtres, & sans avoir égard à cet attachement dont ils
,, doivent être penetrés envers une patrie, où ils ont pris naissance & dont
,, ils ont été comblés de bienfaits par tant d'emplois & de revenus qu'elle leur
,, a accordés, se sont totalement vendus à la Russie, même dans un tems où
,, la Nation Polonoise délivrée d'un joug étranger, avait décrété très sévé-
,, rement, à la Diète libre de 1788 qui fut prolongée du consentement de
,, cette même Nation jusqu'en 1791, (afin de mettre un frein à l'intrigue
,, étrangère,) que quiconque se laisserait corrompre encourerait les peines
,, les plus rigoureuses; Attendu que quelques uns des accusés c'est-à-
,, dire Ożarowski & Kossakowski, sans avoir égard à cette défense,
,, n'ont pas eu honte toutefois de recevoir des pensions de la Cour

„ de Pétersbourg, ainsi que le prouvent les quitances écrites & signées
 „ de leurs propres mains, qui trouvées par un cas fortuit d'abord
 „ dès le commencement de la révision des papiers immenses de l'archive
 „ pris dans le Palais du Général Russe Baron d'Igelström, prouvent ma-
 „ nifestement: qu'*Ożarowski* avait touché le 20 Juin 1789 sur la pension,
 „ ainsi qu'il s'exprime, gracieusement accordée, depuis le 1 Janvier jusqu'au
 „ dernier Juin la somme de 1000 Ducats; que de même, tel qu'en fait foi
 „ une seconde quittance datée du 30 Mars 1790, il avoit reçu autres 1000
 „ Ducats pour sa pension depuis le 1 Janvier jusqu'au dernier Juin de la
 „ dite année; que *Joseph Kossakowski* sous le prétexte de bonification de
 „ pertes faites à l'égard des biens de son Diocèse, passés sous la domina-
 „ tion Russe, avait délivré, précédemment, sous la date du 28 Juin 1789, une
 „ quittance de la somme du 750 Ducats touchée pour le trimestre échu, se-
 „ condement, une autre quittance datée du 5 Janvier 1790 d'une pareille
 „ somme de 750 Ducats touchée de la caisse de l'Ambassade Russe pour le
 „ trimestre courrant; que de plus; lorsque la Russie, voulant détruire la
 „ force armée de la République, levée par la Diète Constitutionnelle, cette
 „ Puissance est entrée avec ses troupes en Pologne pour y former une Con-
 „ fédération sous le nom de *Targowice* composée de ses esclaves gagés, *Jo-
 „ seph Kossakowski* de concert avec son frère *Simon* déjà exécuté en Lithua-
 „ nie, s'étant adjoint l'accusé *Zabiello*, avait formé une pareille Confede-
 „ ration pour la Province de Lithuanie, également composée de ses créatu-
 „ res, & qu'il avait fait nommer *Zabiello* comme suppléant du Marechal,
 „ afin de parvenir par là plus facilement à ses fins particulières, ainsi qu'à
 „ celles des Puissances étrangères; comme *Ożarowski* & *Ankwicz* ayant ac-
 „ cédés bientôt après à cette même soi-disante Confédération de *Targowice*,
 „ & les uns & les autres ayant ainsi forcé pour ainsi dire la Nation entière,
 „ à prendre part à un ouvrage aussi pernicieux, par des sermens extorqués,
 „ par la persécution des citoyens vertueux, par l'oppression de ceux qu'ils
 „ croyaient contraires à leurs vues, enfin en intimidant les faibles, & ayant
 „ réussi par là à réunir toutes les Provinces en un seul & même corps, non
 „ contens de s'être prêtés avec plaisir eux mêmes & leurs créatures, pour
 „ effectuer tous les projets de la Russie, propres à détruire & renverser tout
 „ ce que la Nation Polonaise avait statué à une Diète libre & à la place in-

, troduire en Pologne l'Anarchie ainsi que tout ce qui pouvait convénir aux
 , intérêts particuliers de la Russie, avaient encore proposés eux-mêmes la
 , plupart des plans tendans à la perte totale de leur patrie. Que lorsque la
 , susmentionnée Puissance peu satisfaite du premier démembrément de la
 , Pologne, forma le projet de ruiner le reste de ce Pays & eut besoin à cet
 , effet de convoquer la Nation à une soi-disante Diète, plusieurs des accu-
 , sés, tels que *Kossakowski*, *Ozarowski* & *Ankwicz* avaient infiniment con-
 , tribués à rétablir, ce Conseil Permanent si heureusement supprimé par une
 , Diète libre, par lequel rétablissement ils sont réussi d'assembler la
 , Diète de *Grodno*, & se sont engagés à fournir des Nonces afin de servir
 , les intérêts de cette Puissance, acceptant à cet effet de nouvelles pen-
 , sions, ce qui est prouvé de rechef, par les papiers trouvés dans le sus-
 , mentionné Archive, & nommément dans les Registres écrits en langue Russe
 , & littéralement traduits en Polonais, tels qu'ils ont été remis par le Con-
 , seil provisoire au Tribunal Criminel, où il est dit: que *Zabielto* recevait
 , chaque mois 1000 Ducats durant tout le tems qu'a duré la Diète; qu'*O-
 , zarowski* avait touché pour les deux premiers mois 500 Ducats & ensuite
 , 1000 Ducats chaque mois, & outre cela 1000 Ducats à distribuer par-
 , mis les Nonces ses creatures, ainsi que 3000 Ducats pour les frais d'élec-
 , tion des dits Nonces; qu'*Ankwicz* recevait à raison de 500 Ducats par
 , mois & pour les Diétines de Cracovie 500 Ducats; que l'Évêque *Koſa-
 , kowski* avait touché 4000 Ducats pour les Diétines de Lithuanie. Comme
 , il est connu à toute la Nation Polonoise & peut-être aussi aux étrangers,
 , que les accusés ont les plus efficacement appuyés eux-mêmes à la Diète
 , de *Grodno* & par leurs Nonces, toutes les démarches ainsi que les désirs du
 , Ministre de Russie, & qu'ils ont été les principaux instrumens de la perte de
 , tant de Provinces considérables de la Pologne, qui n'était déjà que trop
 , retrécie dans ses frontières par le premier démembrément. Attendu que
 , la force Nationale levée avec tant de frais, avait été par eux de
 , nouveau déarmée en grande partie & cédée à l'ennemi; que les loix d'une
 , Diète libre avaient été renversées de fond en comble & que le ti-
 , tre même de cette Diète avait été changé d'une manière avilissante;
 , qu'ils avaient introduit une nouvelle forme de gouvernement, non pour
 , faire le bonheur de la Nation, mais propre aux intérêts d'un voisin jaloux;

„ Que les places dans toutes les Magistratures tant anciennes que nouvellement
 „ établies avaient été accordées à des personnes dévouées à cette puissance &
 „ ennemis de leur propre Patrie ; Que le trésor public avait été entièrement
 „ exténué & le caractère national totalement changé. Que peu contens d'avoir
 „ attirés au pays tant de malheurs, & ne pouvant se rassasier de l'or étranger,
 „ ils avaient cherché à satisfaire en toute occasion leur cupidité demeurée
 „ aux dépens du trésor de la République, & leur ambition en se faisant nommer
 „ aux charges les plus élevées, sans avoir égard que le dit trésor avait été
 „ considérablement épuisé par les dépenses occasionnées pour l'armement de la
 „ force nationale durant la Diète libre ; Que sans considérer, que lors de l'en-
 „ trée des troupes étrangères en Pologne, celles-ci peu satisfaites d'occuper
 „ des Provinces entières, s'étaient aussi emparé de toutes les caisses publi-
 „ ques, de façon qu'on n'était pas même en état de payer la solde à l'armée,
 „ les accusés s'étaient toutefois appropriés pendant la durée de la soi-disante
 „ Confédération, tout le pouvoir ainsi que le gouvernement suprême du pays,
 „ & s'appuyant de l'autorité du Ministre de Russie ainsi que du secours des trou-
 „ pes étrangères, s'étaient fait expédier en leur propre faveur, plusieurs *San-*
 „ *cita*, en vigueur desquels ils se firent payer sous différens prétextes inventés
 „ des sommes considérables des trésors de la République, savoir *Ozarowski*
 „ sous le titre de Régimentaire, *Zabiello* comme suppléant du Maréchal de la
 „ Confédération de Lithuanie, *Ankwicz* pour avoir rempli anciennement les
 „ fonctions de Ministre de la République en Danemark, en obtenant encore de
 „ pareilles gratifications aussi pour d'autres. Que l'Evêque de Livonie *Kosza-*
 „ *kowski* s'était fait accorder sa vie durant les revenus de l'Evêché de Cracovie
 „ sous le prétexte d'avoir rendu des services essentiels à la Patrie, revenus
 „ qui évalués à plusieurs centaines de milliers de florins, avaient été desti-
 „ nés par la Diète Constitutionnelle aux besoins de l'état ; Qu'aïdés de l'auto-
 „ rité étrangère, *Ozarowski* avait réussi de se faire nommer à la place de
 „ Grand Général de la Couronne, *Zabiello* à celle de Général de Camp de
 „ Lithuanie, & *Ankwicz* à la place de Maréchal au Conseil Permanent, afin de
 „ servir de cette manière d'autant plus efficacement cette Puissance voisine, aux
 „ dépends de sa propre Patrie, sur quoi il existe de nouveau des preuves à la
 „ charge d'*Ankwicz* d'avoir été pensionné ; savoir un ordre original du Général
 „ *Igielström* adressé au Lieutenant Colonel *Offeyn* sous la date du 20 Mars 1794

„ où il est enjoint à ce dernier de payer conformément à l'ordre suprême de S.
 „ M. Imp: de sa propre pension Ministérielle, au Maréchal du Conseil Perma-
 „ nent *Ankwicz*, la somme de 2000 ducats par an, & en deux termes, durant
 „ tout le tems qu'il sera Maréchal. Les effets ayant manifestés évidemment que
 „ les accusés depuis la fin de la Diète de Grodno jusqu'au moment de leur ar-
 „ restation, ont été constamment dévoués aux intérêts de la Cour qui les pen-
 „ sionait, & contraires au bonheur de leur Patrie, vu que dans une lettre de
 „ *Kossakowski*, écrite de *Janow* sous la date du 20 Janvier de l'année couran-
 „ te, & déposée en original par devant le Jugement Criminel, lettre, que le
 „ dit *Kossakowski* avoue lui-même avoir adressée à *Zabiello*: il y renouvelle
 „ la résolution de quitter sa campagne & de se rendre à *Varsovie* tout aussitôt
 „ que le Ministre Russe lui en aura fait la demande, étant prêt de faire tout ce
 „ que ce dernier jugera à propos d'exiger de lui; il finit sa lettre par témoi-
 „ gner, qu'étant assuré du caractère de ce Ministre, il ne craignait aucunement
 „ que les insinuations de qui que ce soit, le puissent faire agir différem-
 „ ment de ce que lui prescrivent ses instructions. *Kossakowski* arriva en effet
 „ à *Varsovie*. Quant à *Zabiello* & *Ankwicz*, siégeans tous deux dans le Con-
 „ seil Permanent, ainsi qu'*Ożarowski*, dirigeant l'armée en sa qualité de
 „ Président de la Commission de Guerre, ils ont toujours assistés ensemble aux
 „ conférences qui se sont tenues chez le susmentioné Ministre, (ainsi que
 „ l'ont attestés plusieurs personnes, également arrêtées durant la révolution) &
 „ ont le plus coopérés à faire prendre des résolutions très nuisibles à la Pa-
 „ trie, telles que celles, d'annuler l'arrêté de la Diète de *Grodno*, par lequel
 „ l'on avait permis de rechef de pouvoir porter les Croix militaires accor-
 „ dées à la valeur & au courage patriotique; de diminuer l'armée Nationale &
 „ & d'en obliger pour ainsi dire une partie, par leurs menées secrètes, à pas-
 „ ser au service étranger; d'étrousser tout esprit de liberté; d'opprimer les
 „ gens de bien; de persécuter les bons Citoyens; de porter atteinte à la sure-
 „ té individuelle des Citoyens, garantie par le *neminem captivabimus*, en un
 „ mot en se prêtant en tout point aux volontés du Ministre de Russie. Vu
 „ qu'à l'époque de l'Insurrection Nationale opérée à *Cracovie*, par le
 „ secours de la Providence Divine, *Ankwicz*, Maréchal du Conseil Permanent
 „ fut celui, qui de concert avec ses partisans, appuya le plus fortement au
 „ Conseil le projet de hâter la convocation des Jugemens Comitiaux, pour

„ citer le Chef Suprême de la dite Insurrection, Thadée Kościuszko: Que „ Ożarowski avait donné le nom de révolte à toutes les démarches, qu'animaient „ un zèle louable ayant pour objet de secouer le joug de l'oppression „ étrangère, & déclarés comme perturbateurs de la tranquillité publique „ tous les Citoyens résolus d'exposer la vie & leurs fortunes pour l'amour de „ la Patrie; avait enjoint dans deux de ses ordonances, adressées aux armées „ de la République en garnison dans cette ville, l'une, sous la date du 26 Mars „ de l'année courante, l'autre sans date envoyée au Colonel Hiz, commandant „ les gardes de la Couronne à pied, de considérer & traiter comme troupes „ alliées & amies tous les soldats Russes en quartier dans la Capitale, & de se „ concerter avec elles, tandis qu'Ożarowski était lui-même témoin oculaire, „ que les dites troupes oirmaient d'une manière inouie tous les habitans de la „ ville, persécutaient les Citoyens du pays, ainsi que les étrangers, les arrê- „ taient dans leurs propres maisons, genaient toutes les sociétés particuliè- „ res, interdisaient la communication de toutes les nouvelles venues du dehors, „ défendaient tous les discours patriotiques & avaient voulu, si la chose eut „ été en leur pouvoir, prohiber jusqu'à la pensée de tout sentiment honnête; „ Qu'il avait ordonné de plus que l'on traiterait comme perturbateurs de la „ tranquillité publique, tous ceux qui feraient quelques efforts pour secouer „ un pareil joug; qu'ayant rencontré enfin dans la journée du 17 Avril lors de „ la révolution, le Bombardier Egersdorff tirant contre les troupes ennemis, „ il le fit mettre aux arrêts, ainsi que le prouve le rapport présenté par le dit „ Egersdorff au Conseil provisoire.

„ Tous ces crimes & déliés étant ainsi évidemment constatés par les preu- „ ves ci-dessus énoncées, sans faire mention de tant d'autres témoignages trou- „ vés dans les papiers qui ont été pris dans la maison du Général Igielström „ & qui comme ayant rapport avec des objets bien plus importans pour le „ pays, seront publiés à la suite du tems; le Tribunal Criminel considère les „ accusés susmentionés pleinement atteints & convaincus par les dites preu- „ ves & déclare en conséquence, Pierre Ożarowski, Joseph Zabiello, Joseph „ Ankwickz & Joseph Kossakowski, pour ennemis de la Patrie & traîtres à la Ré- „ publique, & comme tels privés de tout honneur & prérogative de Citoyens, „ indignes de rester plus long tems dans le sein de la société humaine, & „ afin de prévenir qu'ils n'y soient encore dangereux, les condamne à mort.

en réservant toutefois à l'autorité Spirituelle compétante d'effacer, d'après le rituel de l'Eglise, sur la personne de *Joseph Kossakowski*, Evêque de *Livonie*, tous les caractères de la prêtrise & autres prérogatives ecclésiastiques; ordonne que les dits *Ożarowski*, *Ankwicz* & *Zabielło*, soient pendus par l'exécuteur de la haute justice, aux potences élevées à cet effet sur la place du marché de la Vieille Ville & *Joseph Kossakowski*, après sa dégradation, à celle élevée sur la place du faubourg de Cracovie.

Le Tribunal Criminel déclare aussi, que tous les biens des condamnés (en garantissant toutefois les droits de leurs femmes, enfans & les prétentions des créanciers, s'ils s'en trouvent de bien constatées) resteront échus au trésor de la République, & qu'il apartiendra à l'autorité compétante du pays d'en faire la recherche & d'en disposer. Quant aux biens propres de la République, de nature & concession quelconque possédés par les condamnés, ainsi que les revenus de l'Evêché de Cracovie, ceux-ci retourneront au trésor de la République, & l'autorité compétante se chargera de leur régie. Attendu enfin que les crimes & délit étant personnels, ne peuvent attirer la punition & l'ignominie que sur ceux qui en sont coupables, le Tribunal Criminel déclare publiquement & solennellement, que le présent décret ne saurait aucunement porter atteinte au Civisme vertueux des enfans, au nom, à l'honneur, ni à la réputation de leurs familles. Donné à l'Hôtel de Ville de Varsovie ce 9 Mai 1794

Signé par tous les Juges Criminels.



NOUVELLES MILITAIRES.

Adresse de Thadée Kościuszko, Généralissime de la Force armée Nationale à ses Concitoyens à l'occasion de l'entrée des Prussiens à Cracovie.

CITOYENS! Il n'est non seulement du devoir de votre Chef, auquel vous avez confiés les intérêts d'un peuple libre, de combattre courageusement vos ennemis; mais il lui appartient aussi de garantir ce même peuple contre les impressions défavorables, d'autant plus dangereuses, qu'elles sont l'effet des ennemis secrets du pays. Il est également du plus saint de ses devoirs

„ de maintenir ce peuple dans l'esprit de fermeté & de confiance. Les ennemis „ ont recours malheureusement pour nous , aux anciens moyens qui leur ont si „ souvent réussi; ils ont trouvé un traître & Cracovie est devenue la proye de „ la trahison. Nous avons certainement fait une perte , mais non aussi forte , „ que ceux qui se plaisent à agrandir nos revers , s'efforcent à la représenter. „ Les soldats s'étant aperçus que leur Comandant les avait abandonné , ont passé „ la frontière , ammenant avec eux le canon de gros calibre: j'espère qu'il „ nous rejoindrons dans peu. Par un bonheur inattendu ils m'avaient envoyés „ au camp , peu de jours avant , des magazins considérables de munitions. Le „ rapport ci joint (*) donne tous les détails sur la reddition de cette ville. Je „ le repête encore une fois , nous avons fait à la vérité une perte : mais j'en ap- „ pelle aux âmes courageuses & fermes , cette perte doit-elle nous intimider ? „ La privation d'une seule ville , peut elle faire désespérer du sort de la Répu- „ blique entière ? non certainement. Ils n'y a que ceux là , qui peuvent s'al- „ larmer , qui plus faciles à la crainte qu'à l'espérance , préfèrent de céder aux „ contrariétés , au lieu de les combattre. Citoyens ! vous n'êtes certainement „ pas du nombre de ces derniers. Rappelés vous , que la première vertu de „ l'homme libre , consiste à ne point désespérer du sort de sa Patrie. C'est par „ cette vertu , que ce sont maintenues & accrues toutes les Républiques ; con- „ siderez les exemples que nous présente l'histoire ancienne & moderne , & „ vous verrez en plus d'une occasion des Nations prêtes à être anéanties , „ ne point perdre courage , & vaincre à leur tour l'ennemi qui voulait les „ écraser. Une mu'titude de barbares ayant envahi les terres de la République „ d'Athènes , les Athéniens se virent obligés de quitter leur Patrie & de se reti- „ rer à Salamine ; leur courage ne les abandonna toutefois pas dans cette cir- „ constance , ils vainquirent les Persans & disterent des loix à toute la Grèce. „ Annibal ayant défait , durant la seconde guerre punique , quatre armées Ro- „ maines , & le Consul Varrus étant retourné avec le reste de son armée à Ro- „ me , après la perte de la bataille de Cannes , le Sénat & peuple Romain „ allèrent à sa rencontre pour le féliciter de ce qu'il n'avait pas désespéré du „ sort de la République ! Peut-on s'étonner , après de pareils faits , qu'un peu- „ ple doué d'autant de fermeté ait été le vainqueur de Carthage , & se soit „ rendu le maître de l'Univers entier ! Que d'exemples semblables n'existe-t-il „ pas dans des tems plus proches de nous ! Henri V. Roi d'Angleterre , con- „ quit la France entière & s'en fit proclamer Roi ; il ne s'agissait pour lors de „ rien moins que de l'extinction du nom Français ; cet événement ne fut ce- „ pendant pas capable de détruire toute espérance dans le cœur des Fran- „çais , ils ne perdirent point courage & s'affranchirent. Mais pourquoi cher- „ cher des exemples étrangers : Rapellons nous , dans quelle extrémité se trou- „ va la Pologne , durant le règne du brave mais malheureux Jean Casimir. Les „ Suédois , les Turcs , les Tartares , les Russes & Rakotzi avaient attaqués la „ Pologne de toute part. Le vaillant Czarnecki , ainsi que d'autres braves &

(*) Ce rapport sera donné Jeudi prochain.

„ vertueux guerriers, ne désespérerent pas du sort de la République; au-
 „ lieu de perdre le tems en plaintes inutiles, ils prirent tous les armes &
 „ délivrerent le pays de tant d'ennemis. Et nous qui nous nous trouvons dans
 „ un danger beaucoup moins grand, pourrions nous avoir moins de fermeté que
 „ nos ancêtres? Ce n'est certainement pas la perte d'une ville ou d'une ba-
 „ taille qui peut être la cause de notre ruine, & nous exposer à devenir la
 „ proye de l'ennemi; mais c'est notre faiblesse, le défaut d'union, le peu de
 „ confiance que nous avons dans nos propres forces, que je considère comme
 „ nos plus cruels ennemis & comme le plus grand des revers pour les Polonais.
 „ Qui peut en effet être assez aveuglé, pour imaginer que l'on puisse flétrir
 „ des tyrans acharnés, à force de prières ou en se soumettant à eux? Chacun
 „ de nous doit se persuader qu'il n'y a qu'un courage ferme & inébranlable
 „ qui puisse nous sauver; nos ennemis seront constamment cruels à notre
 „ égard, avec cette différence pour les ames viles, qu'ils ajouteront le mé-
 „ pris à la cruauté. Il n'est en conséquence d'autre parti pour nous, que ce-
 „ lui de périr ou de nous délivrer. Nous parviendrons à nous affranchir
 „ dès que nous saurons être fermes & courageux; & pourquoi devrions
 „ nous desespérer de notre sort? N'avons nous pas déjà assez fait? Voi-
 „ ci trois mois que nous luttons contre deux puissances formidables. La Russie
 „ n'a-t-elle pas été vaincue dès qu'elle a commencée à se mesurer avec nous;
 „ n'a-t-elle pas effuyé des pertes continues dans tous les petits combats
 „ qu'elle nous a livré, & lorsque ses troupes se sont jointes à celles nom-
 „ breuses des Prussiens, l'on a pu nous disputer la victoire, mais jamais nous
 „ vaincre. La Samogitie entière, ainsi que la plus grande partie de la Li-
 „ thuanie sont dégagées des ennemis. Peut-on livrer bataille au bout d'u-
 „ ne semaine, avec une armée qui doit être augmentée & organisée? Les
 „ opérations de la guerre exigent du mystère, elles ne sauraient être connues
 „ à un chacun; il y en a de celles qui ayant un air de lenteur & d'inac-
 „ tion, sont toutesfois indispensables, pour pouvoir frapper des coups déci-
 „ sifs. — Je vous ai représenté ici Citoyens, ce que les circonstances du mo-
 „ ment m'obligeaient de vous dire; gardez vous de vous laisser surprendre par
 „ des nouvelles alarmantes; défiés vous de ceux qui les répandent; repro-
 „ vez vous sur la bravoure de vos armées & sur la fidélité de leurs Chefs; réu-
 „ nissez toutes vos forces aux leurs; ne doutez jamais du civisme de ceux,
 „ qui ayant toujours menée une vie intacte, & qui persécutés par des en-
 „ nemis & des propres traîtres de la Patrie, ont mérité votre confiance & se
 „ sont rendus dignes par là d'être appellés au timon des affaires. Ne vous
 „ mettez pas dans le cas que l'Europe puisse dire du Polonais, qu'il est
 „ prompt à s'enflamer, mais qu'il l'est encore plus à se décourager. Que
 „ les autres Nations disent au contraire que vous êtes d'une bravoure déter-
 „ minée dans vos démarches, intrépides dans les revers & fermes dans l'exé-
 „ cution.

„ Donné au camp près de Przybyszow, ce 24 Juin 1794.

(Signé.)

THADE'E KOSCIUSZKO,

S U P L E M E N T
A U N^o. 14.
D U
JOURNAL HISTORIQUE
DE V A R S O V I E.

Raport officiel à l'égard de l'entrée des Prussiens à Cracovie.

Les soufflignés Commissaires du *Bon Ordre*, du Palatinat de Cracovie d'après l'injonction qu'ils en ont reçue du Généralissime, ont l'honneur de remettre au Conseil Suprême National, le présent rapport sur l'événement qui a eu lieu à Cracovie le 15 Juin.

Depuis le moment où le Généralissime s'est éloigné de Cracovie avec son armée, la Commission du *Bon Ordre* a été informée successivement, par les personnes envoyées sur les lieux, de l'entrée des Prussiens dans les Etats de la République, d'où ils s'approchaient toujours d'avantage de la Ville de Cracovie; La Commission a eu soin de communiquer régulièrement ces informations au Généralissime, qui a prescrit à son tour dans ses instructions envoyées au Commandant de la Ville, les mesures à prendre de concert avec la dite Commission pour la défense d'une Ville; qu'il a appellé *le berceau de l'Insurrection Nationale*, & qu'il ne souhaitait jamais savoir au pouvoir de l'ennemi. Conformément aux injonctions du Chef suprême, la Commission n'a pas manqué un seul instant de veiller à la sûreté de cette Ville, en prenant toutes les mesures nécessaires propres à sa défense d'après ce que lui permettait la position locale de cet endroit. Toutes les fortifications autour de la Ville avaient été presqu'entièrement achevées. Les habitans n'avaient non seulement contribués eux-mêmes en grande partie, à faire ces ouvrages, mais ils s'étaient armés & exercés dans tous les devoirs militaires, avec la plus

grande ardeur. Différentes fausses alarmes répandues à dessein pour éprouver la vigilance des Citoyens, ont manifestés évidemment leur bonne volonté à défendre la Ville, ainsi que leur force armée, vu qu'il y avait plus de 3000 homes, qui se sont rendus chaque fois aux lignes. Des cantonistes à pied & à cheval auxquels s'était joint un bataillon de chasseurs ainsi qu'un détachement de la cavalerie nationale de 200 hommes, le tout aux ordres du Général Major *Winiawski* Comandant de la Ville, formaient un petit camp de troupes de lignes à 3 lieues de Cracovie; Ces troupes s'étant retirées, lors de l'approche des ennemis, vers les fortifications de la Ville où se trouvaient déjà 500 hommes de milice, faisaient ensemble une garnison d'environ 7000 hommes ayant plusieurs pièces de canons, dont furent garnies les principales batteries de la Ville.

Le 14 l'ennemi se montra à une demie lieue de Cracovie: Le Comandant de la Ville d'après le rapport des espions faisait monter sa force à 8000 soldats, outre 500 hommes d'artillerie & 50 pièces de canons, en ajoutant, qu'il y avait encore deux autres colonnes de Prussiens qui suivaient cette armée. Le signal d'alarme ayant été donné, tous les habitans de la Ville se portèrent aux fossés. Le même jour au matin, nos ayant postes de piquiniers & de la cavalerie nationale eurent à faire près de *Prunik* avec ceux des Prussiens. La perte fut égale des deux parts, elle ne consistait qu'en quelques blessés; les chasseurs étant venus au secours des nôtres, repousserent les hussards Prussiens jusqu'aux montagnes près de *Michatowice*.

Le Comandant de la Ville représentant constamment, aux Citoyens, la force de l'ennemi beaucoup plus considérable, de ce qu'elle n'était en effet, & cherchant de les intimider par là, leur témoignait en même tems l'impossibilité de se défendre. La Comission observant de son côté strictement les ordres du Généralissime, s'entendait toujours avec le Comandant & lui facilitait tous les moyens qu'il croyait nécessaires à l'organisation & au maintien de la force armée postée dans les fortifications; l'on distribua des armes & de munitions de guerre à quiconque était en état de défendre la Ville. Les magazins des vivres étaient fournis pour tout un mois. Nous ne manquions non plus de munitions de guerre, il y en avait bien plus qu'il n'en fallait eu égard au nombre de canons & des armes dont étaient pourvus, la milice de la bourgeoisie, les habitans de la Ville & les cantonistes. Non

obstant toutes les peines que s'était donné la Commission du Bon Ordre, de fournir au Comandant tout ce qu'il demandait, celui-ci ne cessait toutefois de témoigner comme auparavant, qu'il n'était pas dans son pouvoir de résister à une force aussi considérable que celle de l'ennemi; il fut néanmoins présent partout durant toute la matinée du 14, fit toutes les dispositions nécessaires pour la défense & témoigna en apparence beaucoup de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs, de façon que l'on aurait été porté à croire, qu'il n'avait représenté toute l'impossibilité de se défendre, uniquement pour mériter d'autant plus d'éloges, en faisant une résistance vigoureuse à l'ennemi.

Winiawski avait vu jusques là très souvent les Officiers Autrichiens de la Galicie; il avait ordre du Généralissime de traiter avec eux pour leur proposer de prendre en dépôt *Cracovie*, dans le cas où cette ville ne fut pas en état de repousser l'ennemi. La Commission ne put donc avoir aucun soupçon à son égard, lorsque le 14 au soir elle le vit passer en Galicie, d'où il lui envoya à 10 heures une note, ainsi qu'une expédition adressée au Généralissime, ordonnant au Lieutenant Colonel *Kalke* de prendre en sa place le commandement de la ville dont il se démettait lui-même. La Commission connut pour lors dans cette démarche inattendue, toute la mauvaise volonté de ce Citoyen, ainsi que sa mauvaise foi, qu'il avait cachée jusqu'au dernier instant sous le voile d'un faux zèle. En mettant de côté que le choix du Lieutenant Colonel *Kalke* avait été fait par un Comandant qui venait de donner des preuves aussi claires de son peu de Civisme, & cherchant uniquement de pourvoir aux besoins urgents de la ville, la Commission, eut surtout égard au manque d'Officiers propres à cet emplois, & se crut obligée de confier le commandement de la place au dit Lieutenant Colonel *Kalke*, dont le zèle & les talents lui étaient connus, durant le tems qu'il avait commandé dans le petit camp près de *Cracovie*. Elle le chargea en conséquence de se faire proclamer à la tête des troupes comme Comandant de *Cracovie* & elle changea le mot du guet. *Kalke* promit de s'acquitter de l'ordre qu'il venait de recevoir; s'informa de l'état des magazins de bouche & de guerre, prit congé de la Commission & l'assurât qu'il s'acquitterait dans le commandement qui venait de lui être remis, de tous les devoirs d'un Citoyen fidèle. La Commission tranquille d'avoir ainsi prévenu les effets de la trahison méditée par *Winiawski*, resta assemblée durant toute la nuit, en nombre de sept Commissaires, savoir: des Citoyens *Bogucki*, *Rudwański*, *Soltyk*, *Sniadecki*, *Dem-*

bowiski, Soltykowicz & Czech. Désirant en outre être exactement informée de la teneur des ordres du Généralissime laissés à *Winiawski*, que ce dernier avait décachetés plusieurs jours avant l'arrivée des Prussiens sous les murs de *Cracovie*, & dont il n'avait informé que de bouche la Commission, celle-ci afin de pouvoir continuer la négociation commencée par *Winiawski* avec le Comandant voisin des troupes de Sa Majesté l'Empereur, délégué le Citoyen *Soltyk*, l'un de ses membres, vers *Winiawski*, pour lui demander la communication en original des ordres susmentionés, ainsi que tous les autres papiers qui pourraient avoir rapport à la dite négociation. L'heure étant fort avancée dans la nuit, le Citoyen *Soltyk* ne put passer le pont du côté des Autrichiens, & fut obligée de rebrousser chemin. *Winiawski* se présente sur ces entrefaites lui-même à la Commission; il était trois heures du matin: il lui témoigne qu'il est le porteur de nouvelles les plus satisfaisantes, en ce que les Autrichiens veaient de recevoir l'ordre de marcher au secours de *Cracovie*, & que l'Adjutant du Général *d'Arnoncourt*, qui le suivait, allait proposer à la ville les conditions qui avait été dressées. Le dit Adjutant arriva en effet peu après & présente à la Commission les conditions en question signées par le Gouverneur du Cercle *Baum*: étant toutefois inacceptables pour la ville, la Commission crut ne pouvoir aucunement les recevoir. — *Winiawski* recommença alors à intimider les Commissaires, en représentant que le moindre délai de leur part, allait attirer à la ville les suites les plus terribles, dès qu'il ne pouvaient assurer avec certitude, que l'ennemi ne prendrait pas la ville d'assaut. — *Winiawski* passa ensuite au camp Prussien, & les Commissaires quittèrent leurs places, voyant qu'ils ne pouvaient plus y être d'aucune utilité.

Le rapport ci-dessus renferme tout ce dont les soussignés Commissaires ont été témoins oculaires; il est certain toutefois, ainsi que le prouvent les avis uniformes reçus à cet égard & surtout les effets qui ont été les suites d'une nouvelle trahison de *Winiawski*, qu'à son retour du camp Prussien, il a alarmé tous les Soldats, ainsi que tous les Citoyens, en représentant à chacun le danger imminent dont ils étaient menacés & la nécessité de prendre la fuite pour se sauver. Cette alarme a été préparée de façon par les personnes subordonnées à *Winiawski*, qu'elle fut répandue en un seul & même tems dans toutes les lignes. Il semble que le Lieutenant Colonel *Kalke* a comis une grande faute, en ce qu'il n'a pas fait arrêter *Winiawski*, à son retour du camp

Prussien, qu'il n'a pas découvert sa trahison à l'armée & qu'il ne se soit pas fait proclamer Comandant de la ville, conformément à ce que lui avait ordonné la Commission. Chacun voyant retourner *Winiawski* tout effrayé du camp Prussien, & entendant qu'il engageait chacun à déposer les armes & à se sauver, les cantonistes furent les premiers qui l'écouterent; les bourgeois également consternés de ce qu'ils renraient d'entendre, retournèrent en ville, où ils annoncerent aux femmes l'état des choses, ainsi que les malheurs que leurs annonçait *Winiawski*, qui jouissait de toute leurs confiance. Tout les habitans passèrent en Galicie dans le plus grand désordre; la milice qui était restée dans les fortifications & une partie de la Cavalerie, furent d'avis différens entr'elles, les uns résolus de s'opposer à l'ennemi, s'y défendirent, les autres suivirent l'exemple des fuyards. — L'armée fut ainsi entièrement désorganisée. Les cantonistes qui ont jettés les premiers les armes, sont retournés selon toute apparence dans leurs Villages. La Cavalerie, quelques centaines d'hommes de la milice & les Chasseurs ont passés en partie le pont, en partie la rivière à la nage, emmenant avec eux plusieurs canons: Les soldats Autrichiens qui se trouvaient sur l'autre bord de la rivière, engagerent nos troupes à déposer les armes. *Winiawski* déserta alors pour la seconde fois, & rendit les clefs de la Ville au Magistrat, en lui laissant la liberté de faire tout ce que bon lui semblerait. Il passa toute la journée dans une auberge en Galicie, où il fut gardé, sous prétexte ainsi qu'on l'a dit de pourvoir à la sûreté de sa personne, car les habitans de Cracovie qui s'y étaient également rendus, s'étant aperçus trop tard de sa trahison & ne pouvant cacher le désespoir dont ils étaient pénétrés de se voir si cruellement abandonnés par lui, menacerent sa vie. Toute cette émigration & la retraite des troupes qui passèrent en Galicie, avait déjà eu lieu le 15 au matin, tandis que le camp Prussien restait en place sans faire le moindre mouvement, averti apparemment par *Winiawski* du désarmement déjà suivi des citoyens & des troupes, l'on envoya après cela un Trompette au Magistrat pour lui proposer de rendre la Ville, s'il ne voulait l'exposer à la violence & aux persecutions. Les souffrants ne sont pas informés de quelle manière s'est faite la délégation qui fut envoyée de la part de la Ville au camp Prussien; l'on sait seulement que cette délégation a été composée des Citoyens qui formaient le corps de l'ancien Magistrat. A l'approche de l'ennemi sous

les murs de Cracovie, la milice bourgeoise qui était restée dans les lignes, jointes à quelque centaines d'habitans qui n'avaient pas quitté les armes, se sont retirés d'abord dans la Ville & puis au Château, où s'étant renfermés ils tirerent plusieurs fois contre l'ennemi qui s'approchait ; celui-ci ayant posté, à ce qu'on dit, deux petits canons dans le faubourg de Casimir, fit tirer contre le Château : La canonade dura de part & d'autre pour le moins une heure & demie ; ayant cessé, les Prussiens entrerent assés tranquillement dans la Ville sans alarmer les citoyens, avec lesquels ils se comporterent très affablement, donnant à cet égard les ordres les plus séveres à leurs troupes. L'on compte tout au plus 3000 Prussiens qui sont entrés à Cracovie sous les ordres du Général *Elßner*. Varsovie ce 25 Juin 1794.

Signé *Joseph Czech*,

Teodor Dembowski,

Teodor Soltyk,

Comissaires de la Commission du Bon Ordre.

* * *

NOUVELLES MILITAIRES.

Des lettres de *Vilna* du 15 Juin, nous ont d'abord annoncé, que le Citoyen *Ogiński*, ci-devant Grand-Trésorier de Lithuanie, s'étant mis à la tête d'une division des troupes qu'il a recrutées lui-même, a marché vers *Minsk* dans le soi-disant cordon Russe ; qu'il a pris chemin faisant 29 hommes, parmi lesquels deux Officiers, ainsi qu'un grand transport de butin que les Russes avaient fait en Pologne, consistant en draps, armes, munitions de guerre & de bouche, argenteries, la caisse militaire, enfin un transport de plusieurs centaines de milliers de florins ; mais des lettres postérieures du 20 disent, que le dit Citoyen *Ogiński*, s'étant avancé trop avant dans le pays & le secours qu'il attendait n'étant pas venus à temps, il a été surpris par l'ennemi, trois fois supérieur en nombre, & a été obligé par là, de laisser aux Russes une partie du butin qu'il leur avait pris quelques jours avant, entr'autres sa propre caisse, où il y avait 7000 ducats en argent comptant. Ce qu'il a cependant envoyé en Pologne du butin, est encore un objet très considérable.

Des déserteurs assurent que les Cosaques qui étaient en Courlande, ne sont pas de véritables Cosaques, mais bien des paysans de *Smolensk*, de *Drohobuz* & de *Novogrođ* ayant seulement pour Officiers des Cosaques du *Don*. Quoiqu'il en soit ils se retirent de notre pays & rebroussent chemin pour se rassembler aux environs de *Riga*. Depuis que le Général *Wielohorſki* se trouve en Lithuanie, les troupes de cette Province prennent un aspect très respectable, nous nous attendons bientôt à quelque affaire décisive. Toute la Samogitie s'est mise sous les armes & elle défend nos frontières du côté de la Prusse.

Le dernier rapport de Lithuanie, en date du 21, porte, que les Généraux Majors comandans l'arrière-ban dans les Districts de *Grođno*, de *Merecz*, de *Kowno* & de *Pinjsk*, ont reçus ordre d'entrer en Prusse; ceux de *Braſlaw*, de *Zawylejſk*, en Russie; ceux de *Wilkomir* en Samogitie, & de *Telszew* en Courlande.

La colonne du Prince *Cecyanow* s'est retranchée dans le Palatinat de *Nowogrođ*; il a environ 4000 hommes. Le Général *Chlewiński* l'observe avec un corps de troupes égal en nombre. Une seconde colonne de 6000 hommes, comandée par *Beninxon*, s'était avancé vers *Vilna*, mais à l'aproche du Général *Wielohorſki*, elle s'est retirée. Comme deux nouveaux *Pułks*, de 1000 hommes chacun, sont toutefois en marche pour se joindre au Général *Beninxon*, le Lieutenant Général *Wielohorſki* a résolu de le poursuivre & de l'attaquer, afin d'empêcher la dite jonction.

D'autres lettres de *Vilna*, du 22 Juin, disent, que le Citoyen *Stetkiewicz*, Général Major du District de *Szawell*, a attaqué le 16 le camp Russe près de *Zagory*, aux frontières de la Courlande, & qu'à la suite d'un combat de deux heures, il a obligé l'ennemi à quitter le champ de bataille, après lui avoir tué 120 soldats. Notre perte est de 40 hommes seulement.

Depuis la dernière bataille qui a eu lieu près de *Chelm*, il ne s'est passé rien de remarquable entre nous & l'ennemi; le tout se réduit à de petites escarmouches, telles que la suivante:

Le 30 Juin le Prince *Joseph Poniatowski* a fait envelopper les avant-postes Prussiens & Cosaques près de *Szymanow*. On leur a tué 14 Dragons, 3 Cosaques

ques, ainsi que deux Officiers Prussiens, & pris 16 chevaux. De notre côté il est resté un seul homme; nous avons outre cela deux blessés, savoir: un Enseigne & un Towarzysz. Le Lieutenant *Czyżewski* s'est distingué à cette occasion.

L'on nous amène tous les jours des Prussiens, dont la pluspart désertent d'eux-mêmes. Le 29 la Brigade de *Madaliński* a envoyé 32 Husards jeunes avec un Officier, & la veille sont arrivés ici 7 soldats de l'Artillerie, tous Français d'origine.







